

Le ministère de la Santé



Unifor représente plus de 30 000 membres dans le secteur de la santé et des services communautaires. Cet effectif comprend plus de 10 000 membres dans les hôpitaux, 14 500 membres dans les soins de longue durée, 2 000 membres dans les maisons de retraite, 350 membres dans les services d'urgence et 3 000 autres dans les services communautaires et sociaux liés à la santé. Nos membres travaillent dans plusieurs domaines du secteur de la santé en fournissant des soins directs et du soutien aux Canadiennes et Canadiens qui en ont besoin.



Priorités d'Unifor

La population canadienne vieillit de plus en plus, ce qui exerce des pressions importantes sur notre système de soins de santé pour répondre aux besoins actuels et futurs des Canadiennes et Canadiens. Unifor soutient vigoureusement le renforcement et l'expansion de notre système national de soins de santé en vue de répondre à ces besoins. Nos membres qui travaillent dans le secteur des soins de santé comprennent l'importance d'un solide système public de soins de santé pour leur famille et les collectivités locales. Tous nos membres reconnaissent aussi que notre travail à la table de négociation aide à dispenser de meilleurs soins de qualité aux Canadiennes et Canadiens tout en améliorant les conditions de travail du personnel qui fournit les services de santé.



Questions spécifiques et recommandations

Accord fédéral sur la santé

Le gouvernement précédent a choisi une ligne de conduite déplorable en refusant de négocier avec les provinces et les territoires lorsque le dernier Accord sur la santé a expiré en 2014, et qu'il a établi de façon unilatérale un plan de transfert fédéral. Cependant, le nouveau gouvernement a maintenant l'occasion de renverser le cours des choses et de travailler immédiatement avec les provinces et les territoires pour développer un Accord sur la santé pluriannuel qui comprend des engagements de financement et des cibles, y compris des mesures de reddition des comptes pour améliorer les services et en ajouter. Les Canadiennes et Canadiens attendent du gouvernement fédéral qu'il assume un leadership en élaborant un Accord sur la santé complet avec les provinces et les territoires, et qui tienne compte des besoins croissants de notre population vieillissante. Unifor recommande de :

- Tenir la promesse faite pendant la campagne électorale de travailler immédiatement avec les provinces et les territoires pour développer un nouvel Accord sur la santé pluriannuel;
 - ce qui comprend des engagements en matière de financement et des cibles, ainsi que des mesures de reddition des comptes pour améliorer les services de santé et en ajouter.
- Renverser la réduction unilatérale du financement des transferts fédéraux (dont le début est prévu en 2017) par le précédent gouvernement Harper et conserver la formule du précédent Accord sur la santé jusqu'à ce qu'un nouvel accord soit négocié avec les provinces et les territoires.

Accès aux médicaments sur ordonnance

L'accessibilité et l'abordabilité des médicaments sur ordonnance sont des éléments importants du système de soins de santé. Les Canadiennes et Canadiens, individuellement et par le biais de leur régime d'assurance, dépensent des milliards de dollars en médicaments sur ordonnance – un problème exacerbé par le fait que le Canada est le seul pays industrialisé disposant d'un régime d'assurance maladie universel, mais pas de régime d'assurance-médicaments pour ses citoyens. Plusieurs études et des dirigeants provinciaux ont reconnu qu'un régime national universel d'assurance-médicaments, financé et géré par le gouvernement, permettrait aux Canadiennes et Canadiens et au gouvernement d'épargner des milliards de dollars chaque année. Un tel régime national bénéficierait à recourir aux achats en vrac, d'une réduction du risque collectif et des coûts administratifs plus faibles, tout en fournissant aux Canadiennes et Canadiens une assurance-médicaments complète indispensable. Unifor recommande de :

- Mettre sur pied un régime national d'assurance pour les médicaments sur ordonnance qui soit financé et administré par le gouvernement, permettant un accès complet et universel aux médicaments, tout en favorisant un usage sécuritaire et approprié des médicaments.
- La plateforme électorale du gouvernement présentait la possibilité d'achat de médicaments en vrac avec les provinces et les territoires, ce qui pourrait être intégré dans un régime national.

Soins intégrés pour les personnes âgées

La proportion de personnes âgées dans la population canadienne n'a jamais été aussi élevée, ce qui accentue le fait que notre système de soins de santé doit pouvoir répondre à ce changement démographique. À l'heure actuelle, il n'existe aucune stratégie nationale en vue de répondre aux besoins de santé en pleine croissance des personnes âgées par le biais de services intégrés de soins de santé continus. Une telle intégration implique une infrastructure et des services de soins de longue durée, une disponibilité de soins à domicile de qualité et un soutien pour les services de relève et de soins palliatifs. Des soins intégrés pour les personnes âgées devraient être un élément de base du système public de soins de santé au Canada, et une attention particulière devrait être accordée aux soins aux personnes âgées ayant une condition et des maladies chroniques multiples. Ce n'est que par le biais d'une stratégie nationale pour les personnes âgées avec un soutien pour des soins intégrés que les personnes âgées peuvent vraiment vivre avec dignité.

- Développer une stratégie nationale, y compris un mécanisme de financement, pour répondre aux besoins accrus en matière de soins de santé des personnes âgées par l'intégration de services de soins continus;
 - une stratégie devrait cibler un système public sans but lucratif de soins pour les personnes âgées;
 - une stratégie devrait cibler aussi l'intégration des soins pour les personnes âgées ayant une condition et des maladies chroniques multiples.
- Des investissements en soins intégrés pour les personnes âgées comprennent :
 - une infrastructure de soins de longue durée,
 - un accès aux soins à domicile de grande qualité,
 - un soutien approprié pour les services de relève et les soins palliatifs, et pour les aidants informels et formels.

Mise en application

Le gouvernement fédéral joue non seulement un rôle central dans le financement et la structure de notre système de soins de santé, mais aussi en mettant en application les dispositions de la *Loi canadienne sur la santé*. Une portion de plus en plus grande des services de santé est dispensée par des fournisseurs privés à but lucratif, ce qui affaiblit la Loi et les principes d'un système public universel de soins de santé.

- Défendre un système public universel de soins de santé à un seul niveau.
- Faire en sorte qu'un régime national d'assurance-médicaments et des services intégrés pour les personnes âgées soient protégés en vertu des mêmes principes établis dans la *Loi canadienne sur la santé*.

Préparé par : Service de recherche d'Unifor

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec :
Service de la mobilisation des membres et
de l'action politique d'Unifor

politicalaction@unifor.org

416-718-8493

1-800-268-5763 poste 8493

Unifor.org

